

2016 RAPPORT DE LA REUNION D'ÉVALUATION DE LA FORMATION AVEC LES FORMATEURS DE LA 3^e PROMOTION DU PROJET YOUTH OF BANSOA

L'an 2016 et le 6 du mois de juillet s'est tenue au bureau du coordinateur une réunion d'évaluation de la formation du projet Youth of Bansa ; période en cours « months 7 to 12 »

La réunion est présidée par le coordinateur du projet. Sont présents tous les formateurs. L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Prière
- 2) Mot de bienvenue du coordinateur
- 3) Parole aux formateurs
- 4) Paiement des frais de formation
- 5) Divers

Prévue à 9 heures, la réunion commence à 10 heures par une courte prière dite par l'un des formateurs.

Après la prière le coordinateur a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants et leur a parlé une fois de plus du bien fondée de cette réunion d'évaluation : il a donné lecture de l'ordre du jour qui a été adopté avec une motion d'ordre : que la réunion ne dure pas plus d'une heure.

Abordant le 3^e point la parole est donnée à chaque formateur pour parler de son ou de ses apprentis.

Le premier à prendre la parole est le formateur en mécanique moto ; notons qu'ils sont au nombre de deux pour 3 apprentis : l'un est à Banéghang avec deux apprentis et l'autre à Bansa chefferie avec un apprenti. Pour le formateur de Banéghang il n'y a aucun problème majeur ; la formation se déroule normalement. Ses apprentis sont ponctuels et assidus au travail. La difficulté qu'il rencontre vient des parents qui sollicitent les enfants en ce moment pour la récolte.

Quant à l'apprenti de la chefferie, son formateur est jusque-là satisfait de sa progression. Son apprenti dit il a beaucoup de volonté pour apprendre; malgré la distance de 12 km qu'il effectue chaque jour il est assez assidu.

Concernant la soudure où sont inscrits deux apprentis le formateur évoque le départ il y a une semaine de l'un d'eux après seulement 8 mois de formation. Le coordinateur a demandé pourquoi il n'a pas été informé et ce dernier a dit qu'il

espérait que l'apprenti allait revenir et qu'à la dernière minute il aurait appris qu'il est parti à Douala. Appelés sur le champ par le coordinateur, les parents ont confirmé son départ. Quant à l'autre apprenti malgré son peu d'assiduité au travail pour cause de maladie, il s'adonne à son travail. La grande difficulté ici rencontrée dit il est le manque de matériaux pratiques pour la formation.

La formatrice en coiffure quant à elle se dit satisfaite. La formation se déroule sans problème et la progression des apprenties est perceptible (la coiffure qu'elle porte en ce moment a été faite par l'une des apprenties).

La formatrice en couture déclare aussi que ses apprenties se dévouent au travail. Leur progression est perceptible à en juger par les travaux qu'elles réalisent déjà.

Le dernier formateur à prendre la parole est celui de l'hôtellerie et restauration. Son élève dit-il est en ce moment en formation pratique à Green Palace Hôtel à Douala pour une formation pratique plus pointue, car sa formation dit-il sera terminée d'ici la fin d'année.

A la fin de tous ces exposés le coordinateur a félicité tous les formateurs et leur a dit d'aller de l'avant et de ne pas relâcher. Ses descentes sur le terrain a-t-il ajouté en substance confirment l'évolution positive de la formation.

Après avoir épuisé donc ce troisième point, le coordinateur est passé au paiement de la deuxième tranche des frais de formation. Elle s'est déroulée sans problème sauf pour le cas de l'apprenti soudeur démissionnaire. Son formateur exigeait qu'il lui soit payé la totalité du montant de cette tranche, ce à quoi le coordinateur a refusé en lui faisant comprendre que les frais de la formation sont globaux pour une période donnée et non fractionnés. Il détient donc les 30.000f initialement prévus à cet effet et donc à inclure dans le prochain budget du projet au cas où celui-ci n'est pas remplacé d'ici-là.

La rencontre s'est achevée vers 11 heures dans l'allégresse et chaque formateur s'en est allé content tout en remerciant les Amis de Berlin ainsi que le coordinateur du projet.

Fait à Bansa le 10 Juillet 2016

Le Rapporteur	Le President de Seance
TCHAPDA Emmanuel	NIENIE André